

DÉPARTEMENT du RHÔNE



YZERON

Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON

Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34

Courriel: mairie@yzeron.com

PROCES VERBAL COMPLET DU CCAS du 6 novembre 2025

Date de convocation : 30/10/2025

Présents : BADOIL René, BLUM Virginie, FOURDIN Fabrice, NELIAS Agnès, RULLIAT Christian, RULLIAT Nathalie.

Absents excusés : DURAND Pierre, BAZIN Elisabeth (pouvoir donné à Fabrice FOURDIN), JOANNIN Marie (pouvoir donné à Agnès NELIAS)

Secrétaire : RULLIAT Christian

Personnel communal : LION Hélène

- 1 – **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE** : RULLIAT Christian
- 2 – **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 4 septembre 2025**

Le compte rendu de la réunion précédente du 4 septembre 2025 est approuvé par : 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION.

- 3 - **VENTE GRANGE JEAN BADOR**

Cette grange (cadastrée AB 157) est à vendre dans le centre bourg. Un travail a été engagé avec l'Agence Technique Départementale, et une note d'opportunité a été commandée, afin de mieux cerner ce qui peut être fait de ce bâtiment. Madame la Présidente précise que ce bâti a été repéré dans le cadre de l'étude de la CCVL portant sur la stratégie foncière.

Madame la Présidente expose que ce bien pourrait être acheté en viager par le CCAS. En effet, la jouissance ne serait pas immédiate car M BADOR veut en garder l'usage.

Le CCAS n'a pas de prêts en cours. Madame la Présidente suggère d'emprunter si le CCAS décide d'acquérir ce bien. Il faudrait dans ce cas, prévoir également des frais de viabilisation en sus car pas de raccordement actuel à l'eau et à l'assainissement (10 000€).

Virginie BLUM signale que si ce bien est acquis par le CCAS, ce sera encore un logement possible en moins pour une famille. Elle voudrait que plusieurs projets soient faits et comparés.

Il semble cependant envisageable qu'y soit fait un grand logement à l'étage (pour location à une famille) avec une activité économique en bas (commerciale ou artisanale).

En l'état le CCAS souhaite attendre le retour de la note d'opportunité pour se déterminer.

• 4 - **TRAVAUX APPARTEMENT CCAS ROUTE DE LA RIVIERE**

Le locataire quitte le logement fin novembre 2025.

Un nouveau diagnostic de performance énergétique a été établi (nouvelles normes et DPE précédent de 2021). Le logement est classé E.

Voici les constatations principales faites :

Vue d'ensemble du logement		
	description	isolation
 Murs	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériau ou inconnu d'épaisseur 50 cm avec isolation intérieure donnant sur l'extérieur / Inconnu (à structure lourde) donnant sur un local chauffé / Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm non isolé donnant sur un garage / Inconnu (à structure lourde) non isolé donnant sur un garage	insuffisante
 Plancher bas	Dalle béton donnant sur un garage avec isolation intrinsèque ou en sous-face (réalisée entre 1975 et 1977) Dalle béton non isolée donnant sur un terre-plein	insuffisante
 Toiture/plafond	Combles aménagés sous rampants donnant sur l'extérieur (combles aménagés)	insuffisante
 Portes et fenêtres	Fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'air 6 mm et volets battants bois / Fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'air 6 mm / Porte(s) bois avec double vitrage / Porte(s) bois opaque pleine	moyenne

Voici les principales recommandations faites :

1 Les travaux essentiels			Montant estimé : 2500 à 3700€
Lot	Description	Performance recommandée	
 Plafond	Isolation des plafonds par l'extérieur.	R > 7,5 m².K/W	
2 Les travaux à envisager			Montant estimé : 53000 à 79500€
Lot	Description	Performance recommandée	
 Mur	Isolation des murs par l'extérieur. Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. ⚠ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R > 4,4 m².K/W	
 Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS.	SCOP = 4	
 Eau chaude sanitaire	Remplacer le système actuel par un appareil de type pompe à chaleur. Mettre en place un système Solaire	COP = 3	
 Portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. Remplacer les portes par des menuiseries plus performantes. ⚠ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	Uw = 1,3 W/m².K, Sw = 0,3 Ud = 1,7 W/m².K	

Par ailleurs des travaux doivent être faits dans la salle de bain (problèmes d'humidité) et pour remplacer le parquet de l'entrée.

Une isolation des combles par soufflage de laine de verre est prévue.

La commission administrative prend acte de ce projet.

- **5- ACCEPTATION DES DONNS MME GENEVIEVE BAZIN (100 €) ET MME VACHER MARIE (20 €).**

Le Conseil d'Administration accepte ces dons par : 8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION.

- **6 - POINT GOUTER DES ANCIENS ET BONS CADEAUX**

Les invitations, relookées, ont été distribuées fin octobre. Réponse avant le 15/11/2025. Sylvie collecte les réponses à l'accueil ; il y a 24 réponses positives à ce jour.

Les commerçants ont été sollicités pour participer à l'opération bons cadeaux. A ce jour ,11 commerçants ont fait un retour favorable. Une nouvelle liste, également relookée, sera fournie aux bénéficiaires avec les 2 bons de 10 € (sont imprimés).

Les commandes de boissons, papillotes, ont été faites auprès de l'épicerie.

Virginie BLUM prépare et envoie un tableau dans lequel chacun indiquera ce qu'il fait et apporte. Il faudra se coordonner avec FADY pour l'organisation (Nathalie RULLIAT). Virginie BLUM se charge de l'animation du goûter (« blind-test » photos).

Fabrice FOURDIN se charge de l'installation du sapin de Noël.

Il faudra récupérer les décorations le samedi matin à la Mairie pour les installer.

- **7 - COLLECTE ALIMENTAIRE CROIX ROUGE**

La collecte des denrées alimentaires sur la commune aura lieu semaine 48.

Des cartons de collecte seront disposés dans les écoles, à la mairie et à l'épicerie. Une affiche explicative doit être collées dessus pour donner les consignes aux donateurs.

Préparer un flyer pour que les enfants le collent dans leur cahier. Fabrice FOURDIN et Fanny CHABRAN iront peut-être présenter l'action aux enfants.

Une communication sur l'opération sera faite sur les réseaux de la commune.

Les dons seront portés à la Croix Rouge de Saint Martin en Haut par Fabrice FOURDIN après la collecte.

- **8- GALETTE DES PORTEURS DE REPAS**

Hélène LION doit contacter le cuisinier du restaurant scolaire et Mme Dupin pour fixer ce temps d'échange entre les porteurs de raps, les bénéficiaires et la mairie.

Date à définir en février 2026.

• **9 - RETOUR OCTOBRE YZ'ROSE**

Les actions de collecte 2025 se sont bien passés. Ont été récoltées environ 4000 € pour ces actions faites à Yzeron.

L'association « Yz'rose des Monts » a été créée. Ses statuts ont été déposés en préfecture le 30/10/2025.

L'actualisation par la préfecture est prévue en décembre.

Une assemblée générale constitutive a eu lieu le 18/10/2025.

Le bureau de cette association est le suivant :

- Présidente : Virginie BLUM
- Vice-présidente : Stéphanie LHOPITAL
- Secrétaire : Frédérique BARNOUD
- Trésorière : Nathalie RULLIAT

L'objet de cette association est d'apporter des aides à des femmes touchées par des cancers féminins spécifiquement sur les communes de : Yzeron, Montromant, Duerne, Courzieu et Saint Martin en Haut.

L'adresse mail, le site internet et le logo de l'association sont en cours de réalisation ainsi qu'un portail de saisie des demandes d'aides pour les femmes concernées.

Les documents pour la création du compte bancaire sont prêts. Cependant ce compte ne pourra être ouvert qu'une fois les statuts validés par la Préfecture. A cette date l'association n'est pas en capacité de recevoir des fonds.

L'assemblée générale se tiendra le 23 avril 2026 à 20 h avec présentation de l'association et élection de son conseil d'administration.

Concernant les fonds collectés lors des précédentes campagnes d'octobre Yz'rose, ils sont actuellement sur les comptes du CCAS de la commune. Il est juridiquement impossible de verser ces fonds à cette association pour des problèmes de gestion de fait. La faisabilité d'un don via FADY sera étudiée.

L'association sollicitera des subventions du CCAS de la commune pour ses prochaines campagnes de collecte de fonds.

Le CCAS est informé du fait que VASY gym a mis en place pour la saison 2025-2026 des cours de gym après cancer à la demande du CODEP. Les cours ont lieu les mardi et jeudi matin de 11 h à 12 h à Thurins.

• **10 - RAPPORT D'ACTIVITE DU SIPAG**

Voir rapport écrit ci-joint.

Le SIPAG intervient concrètement à Yzeron grâce aux permanences et actions d'aide de l'assistante sociale Céline DESROCHES. Par ailleurs des cours de « remue-ménages » et de gym douce ont lieu sur la commune toutes les deux semaines. Le SIPAG apporte aussi un soutien aux aidants en leur proposant des temps pour souffler et échanger.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 h.

Prochaine réunion le **15/01/2026 à 18 h.**

Christian RULLIAT Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Présidente	
---------------------------------	---	--------------------------------------	---